

Valleroy

P'tit Voelleo



RETROUVEZ NOUS

7 place de la Mairie

03.82.46.26.78
03.82.46.32.57

Courriel :

contactsmairie@valleroy54.fr

Site internet :

www.valleroy54.fr

Rédaction et impression :

Mairie de Valleroy

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
de 13 h 00 à 17 h 00

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique.

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les vacances sont arrivées et à ne pas en douter, elles devraient être appréciées pour celles et ceux qui auront la chance de partir sur leurs lieux de villégiatures préférées.

Pour tous les autres, ils pourront profiter je l'espère, de journées ensoleillées et paisibles dans notre localité.

Je souhaite également de bonnes vacances à nos écoliers, aux enseignants et aux parents d'élèves qui se sont fortement investis tout au long de l'année mais aussi dans l'organisation de la kermesse réunissant une grande partie de la population.

Repos également pour toutes les associations, où en cette période, leurs activités sont moins nombreuses. Les résultats sportifs ou d'affluences sont relativement bons pour notre village, aussi, je leur adresse, au nom du conseil municipal, toutes mes félicitations.

Le travail de la municipalité ne s'arrêtera pas pour autant.

Durant cette période de vacances, les équipes techniques seront renforcées par une quinzaine de jeunes pour une remise à niveau des espaces verts, mais aussi des bâtiments communaux et notamment des écoles.

Pour ce qui est des travaux de voirie, la rue de Laneufville fera l'objet d'un aménagement qualitatif entièrement renouvelé.

L'Eglise verra la réalisation d'un nouveau crépis sur l'ensemble de sa surface extérieure.

Pour la salle des sports, l'étanchéité de la toiture est programmée en complément des travaux de renouvellement du bardage métallique. Ces travaux permettront de réaliser des économies non négligeables sur les consommations d'électricité tout en améliorant la qualité d'accueil du public.

Côté jeunesse et comme chaque année, le centre aéré fonctionnera du 6 juillet au 14 août. Les tous petits, comme les ados, seront accueillis par une équipe sérieuse et dynamique.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Cordialement,

Le Maire,

Christian Lamorlette

Travaux

Rue de laneufville

Les travaux de voirie ont débuté en juillet. Ils sont réalisés par l'entreprise EUROVIA et dureront jusque fin août.



Logements pour personnes âgées

Les logements réalisés par la société Logi'est (rue du Centre) sont achevés et seront habités dans les prochaines semaines.



Environnement

Feux de jardin

Les déchets verts, comme les restes de tonte de pelouse, de taille, d'élagage ou de débroussaillage ne peuvent être brûlés dans les jardins.

Le règlement sanitaire départemental rappelle généralement cette interdiction.

Par conséquent, ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou compostés individuellement.

Le brûlage de ces déchets dans les jardins est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Travaux bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués :

- **Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Les entreprises et les professionnels qui sont susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage doivent interrompre leurs travaux entre 20 h et 8 h. Les travaux sont interdits, les dimanches et jours fériés (sauf urgence).

Horaires de la déchetterie

Du jeudi 2 avril et jusqu'au mardi 29 septembre inclus, les horaires de la déchetterie évoluent pour permettre aux habitants du SIRTOM de bénéficier d'une plus grande amplitude de services.

Les mardis et jeudis, nos déchetteries seront donc ouvertes :
de 9h00 à 12h00
de 13h30 à 18h00

Les autres jours restent inchangés : Mercredi, vendredi et samedi :
de 9h00 à 12h00
de 13h30 à 17h00

Tri sélectif

Le coût d'enfouissement des ordures ménagères est deux fois plus important que le coût du tri sélectif.

Le tri sélectif permet :

- de préserver les ressources naturelles,
- de contribuer à diminuer le coût du traitement des déchets,
- d'économiser l'énergie et de réduire les gaz à effet de serre.



Plastique



Papiers



Carton et briques



Métal

Déchets à mettre dans les sacs transparents

Taille des haies

La hauteur des haies et des clôtures en arbustes est limitée à 2 m. En aucun cas, elles ne doivent dépasser les limites de propriété.

Nos amis les chiens

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections. Des sacs canins « Sanican » sont à la disposition des propriétaires en Mairie. Environ 3000 sacs sont distribués chaque année.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention 35 euros.

Ramassage des déchets végétaux

JUIN	JUILLET	AOÛT
Jeudi 4 Jeudi 18	Jeudi 2 Jeudi 16 Jeudi 30	Jeudi 13 Jeudi 27
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Jeudi 10 Jeudi 24	Jeudi 8 Jeudi 22	Jeudi 5

Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du Conseil Municipal en date du 7 avril 2014, la commune de Valleroy a décidé de prescrire la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour cela elle a confié la réalisation de son document d'urbanisme à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord – AGAPE



agence d'urbanisme et de développement durable

Qu'est ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document de planification stratégique qui organise l'avenir du territoire communal. C'est également un document d'urbanisme qui permet de gérer et de réglementer le droit du sol et de la construction sur la commune. Il est opposable aux tiers, c'est-à-dire que les dispositions qu'il indique s'imposent à tous. Il dit OU, QUOI et COMMENT construire.

C'est la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) du 13 décembre 2000 qui a introduit en lieu et place du Plan d'Occupation des Sols (POS), le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Depuis cette loi, de nombreux autres textes législatifs (Loi Urbanisme et Habitat de 2003, Loi d'Engagement National pour l'Environnement ou « Grenelle II », de 2010, Loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové de 2014) sont venus modifier de nombreux aspects du PLU qui concernent notamment :

- La priorité à la gestion économe de l'espace.
- La densification.
- La prise en compte du réchauffement climatique.
- La réduction de la dépendance aux déplacements motorisés,
- La préservation de la diversité écologique des territoires.

Le PLU doit respecter les principes légaux fixés par le Code de l'Urbanisme. Il doit également être compatible avec les orientations définies par les documents supra-communaux notamment le Schéma de Cohérence Territoriale Nord meurthe-et-mosellan.

Pourquoi un nouveau PLU à Valleroy ?

L'ancien POS n'est plus adapté aux évolutions législatives et doit être mis en cohérence avec les documents supra-communaux.

Dans sa délibération, la municipalité a fixé les objectifs suivants pour la révision du document d'urbanisme :

- Tenir compte des nouvelles dispositions législatives et assurer la compatibilité du futur PLU avec le SCoT Nord meurthe-et-mosellan,
- Développer le territoire tout en assurant la sécurité des personnes et des biens, en prenant en compte les nombreux risques identifiés sur le ban communal (miniers, inondation, technologique, aléa argile...), dont certains font l'objet d'un Plan de Prévention des Risques ,
- Préserver le patrimoine communal (village, cités minières) ,
- Mieux prendre en compte l'environnement, en assurant la protection des espaces naturels (Espace Naturel Sensible- ENS...), forestiers et agricoles et la préservation de la trame verte et bleue ,
- Maîtriser l'urbanisation en travaillant notamment sur l'utilisation des friches existantes.

Comment se déroule la concertation avec la population ?

Conformément au code de l'urbanisme, des modalités de concertation ont été définies pour que l'ensemble de la population soit associé à l'élaboration du document d'urbanisme. La commune de Valleroy a défini les modalités de concertation suivantes : publication dans le bulletin municipal, tenue d'un registre en mairie, réunion publique et parution dans la presse.

Où en est le PLU ?

Les premiers travaux ont démarré en janvier 2015. Un diagnostic de la commune a été réalisé pour définir ses enjeux.

La définition du projet politique est actuellement en cours. Les habitants seront conviés à une réunion publique à la rentrée pour présenter les premiers résultats de l'étude et débattre du développement de la commune.

Allocation de rentrée scolaire

La municipalité, consciente du coût réel d'un enfant scolarisé et soucieuse de poursuivre ses efforts en matière de scolarité, a décidé pour l'année 2015 / 2016 d'attribuer une allocation de rentrée scolaire pour tout élève vallerésien scolarisé à partir de la 6^{ème}.

L'allocation de rentrée scolaire est soumise à l'établissement d'un plafond de ressources.

Le revenu net imposable du foyer de l'année 2014 ne doit pas dépasser :

- Pour 1 enfant : 24 000 €
- Pour 2 enfants : 28 800 €
- Pour 3 enfants : 38 400 €
- Pour 4 enfants : 48 000 €
- Pour 5 enfants : 57 600 €

Le montant de l'allocation s'élève à :

- 40 € pour les élèves scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- 70 € pour les élèves scolarisés en seconde, 1^{ère}, terminale, LP et apprentis.
- 100 € pour les étudiants sans plafond de ressources.
- Une allocation de **35 €** par enfant sera versée en cas de dépassement du revenu net imposable.

Afin de bénéficier de cette allocation, veuillez rapporter les documents suivants en mairie **avant le 1^{er} décembre 2015**.

- Un certificat de scolarité
- Déclaration d'impôt sur le revenu 2014
- Un RIB
- Le livret de famille

Rentrée scolaire

La rentrée des enfants se fera le mardi 1^{er} septembre 2015, selon les horaires habituels.

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi → 8h30 - 12h00
13h45 - 15h45

Mercredi → 8h30 - 10h30

Kermesse des écoles

Le samedi 20 juin, l'association des parents d'élèves FCPE et les enseignants des deux écoles ont organisé la kermesse des écoles.

Une journée pleine de surprises qui a rencontré un vif succès.



Prime aux examens

Comme l'an passé, la municipalité souhaite récompenser les jeunes vallerésiens qui ont obtenu leur diplôme.

Une prime de réussite aux examens d'un montant de **30 €** sera attribuée à tous les lauréats du **CAP, BEP** et **Baccalauréat** obtenus en 2015.

Le titulaire de plusieurs diplômes ne pourra percevoir qu'une seule prime.

Potager scolaire



La maison à insectes

Cette année encore, les élèves de l'école primaire ont cultivé leur jardin.

Les plantations se diversifient et cette année les plants Bio ont été plantés.

Une maison à insectes a même été installée.

Aidés par Daniel NAVEL, les élèves veillent sur leur potager ; ils plantent, arrosent et contrôlent la pousse de leurs fruits et de leurs légumes.

Le prochain objectif est de cultiver des épices.



Le potager scolaire

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Permanences du CCAS

Les élus du CCAS peuvent vous recevoir sur rendez-vous au 03.82.46.26.78 .

Les permanences de l'assistante sociale ont lieu les jeudis de 9h à 11h (en Mairie de Valleroy) sur [rendez-vous au 03.82.46.23.98](tel:03.82.46.23.98).

Vous pouvez aussi vous rendre directement au **CMS (Centre Médico Social) de Briey, avenue Albert de Briey—54150 BRIEY.**

Une ligne de bus dessert le CMS. Les horaires sont disponibles en Mairie.

Poursuite des actions engagées



Fioul : S'inscrire en mairie au 03.82.46.26.78 avant le 20 de chaque mois (seules les inscriptions faites en mairie bénéficient du tarif préférentiel).



Navette mini-bus : Vers Cora (Ste-Marie-aux-Chênes) au profit des vallerésiens ne disposant pas de moyen de transport .

Les départs ont lieu tous les vendredis matin à 10 H, avenue Charles de Gaulle, avenue Alexandre Dreux, devant la Mairie.

Des arrêts supplémentaires peuvent être effectués sur demande au 03.82.22.23.08

Au retour : Les personnes sont déposées avec leurs courses devant leur domicile.

TARIF DU TRAJET : 2.00 €

Ramonnage

Le CCAS en partenariat avec l'entreprise RAVEL de Les Baroches met en place une campagne de ramonnage pour l'année 2015/2016.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avant le 31 octobre.

Titre de transport gratuit réservé aux bénéficiaires des minima sociaux

Le titre de transport permet aux bénéficiaires des minima sociaux de voyager gratuitement sur le réseau Ted'.

Qui est concerné ?

- ⇒ Les bénéficiaires du RSA socle et leurs ayants droits
- ⇒ Les bénéficiaires du minimum vieillesse et leurs ayants droits
- ⇒ Les bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés) et leurs ayants droits
- ⇒ Les bénéficiaires de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique)
- ⇒ Les personnes de moins de 26 ans ayant un revenu inférieur ou égal au RSA socle
- ⇒ Les demandeurs d'asile

Le titre de transport est nominatif est peut être demandé par tous les membres d'une famille.

Comment en bénéficier ?

Vous pouvez retirer un formulaire de demande en mairie ou le télécharger sur le site internet du TED 54.

Ce formulaire doit être accompagné d'une attestation de la CAF. L'ensemble est à renvoyer à la Maison du Département, hôtel des ouvriers, 54310 HOMECOURT.

La demande est valable un an.

Vague de chaleur et solidarité :

Adoptez les bons gestes !

Les pouvoirs publics rappellent les conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, dépendantes ou malades, femmes enceintes, nourrissons...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- **Buvez** régulièrement de l'eau ;
- **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;**
- **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (au moins le visage et les avants bras, avec des serviettes humides par exemple) ;
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** si ce n'est pas possible chez vous (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- **Evitez les efforts physiques ;**
- Pensez à **donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, **osez** demander de l'aide ; Consultez régulièrement le site de Météo-France pour **vous informer**.

Les personnes fragiles peuvent avec leur entourage :

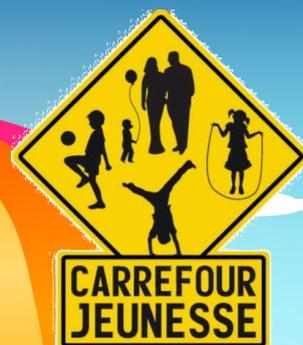
- **Prévoir le matériel** nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur, climatiseur...
- **Avoir une liste des lieux climatisés** (ou frais) où se rafraîchir près de chez elles : grandes surfaces, commerces, cinémas, bibliothèques, musées...
- **Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin**, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux réguliers (adaptation de doses par exemple).

Si vous connaissez **des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées**, incitez-les à s'inscrire sur le registre mis à leur disposition dans notre mairie : soit par téléphone au 03.82.46.26.78, soit par courriel contactsmairie@valleroy54.fr) et ceci afin de recevoir l'aide des bénévoles du CCAS de notre commune.

Pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement, contactez le CCAS ou la mairie si besoin.

Le CCAS de VALLEROY se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Centre de loisirs été 2015



Chaque semaine, un programme d'activités autour du thème vous sera communiqué

les copains d'abord **Valleroy** 6 - 12 ans

Semaine du spectacle  sortie à SOLAN	 du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet
---	--

Semaine foraine  sortie Valygator	 du lundi 03 août au vendredi 07 août
---	--

Semaine "on recycle"  sortie parc merveilleux Bettembourg	 du lundi 10 août au vendredi 14 août
---	--



mini camp des "petits pêcheurs" du 03 au 06 août à la base de loisirs Col Vert - Bonzée

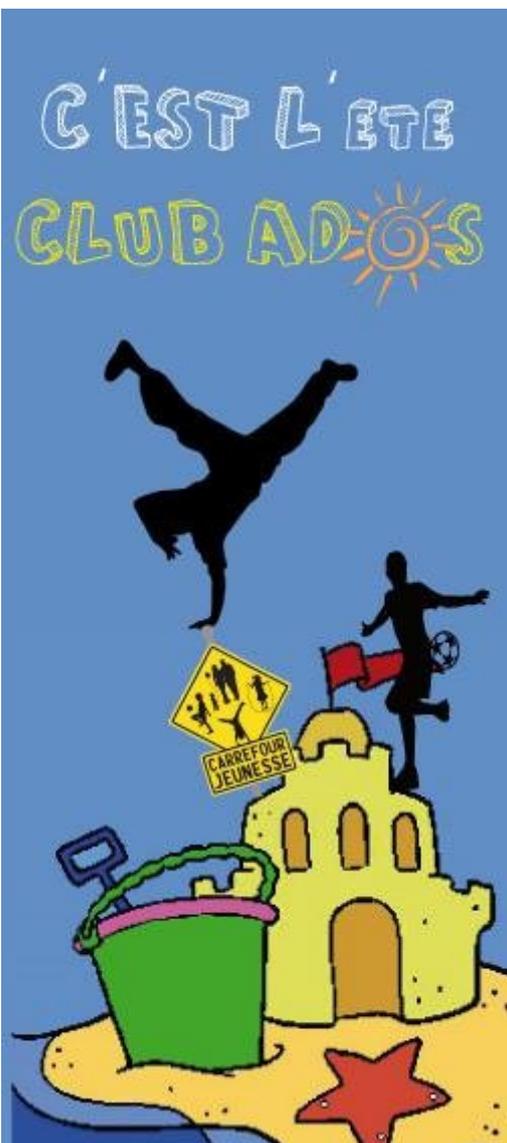
les p'tits mômes **Moineville** 3 - 6 ans

Semaine du spectacle  sortie BESCHALZETTE	 du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet
--	--

Semaine comme à la plage  sortie Solan et Bonzée	 du lundi 03 août au vendredi 07 août
--	--

Semaine du jeu  sortie parc merveilleux Bettembourg	 du lundi 10 août au vendredi 14 août
---	--

Carrefour Jeunesse (ADOS)



A*ut

SEMAINE SPECIALE DETENTE...

- Lundi : dernier tournoi Futsal (salle des sports de Valleroy à 14h)
- Mardi : Le maxi Just Dance ! (Carrefour Jeunesse à partir de 13h30)
- Mercredi : dernier « day » des SOLAN Days
- Jeudi : baignade à Metz Plage (sur inscription, se renseigner auprès de Julien)
- Vendredi : piscine plein-air à Luxembourg



ACCUELS ADOS EN SOIRÉE

- Les mardis de 20h à 22h : Salle des fêtes d'Hatrive
- Les mercredis de 20h à 22h : Centre socioculturel à Moineville
- Les vendredis de 20h à 22h : Centre socioculturel à Valleroy

Camp



Salut ! Je passe des trop
bonnes vacances dans le
camping du « pays des lacs »
à Pierre Percée !!

maman,
papa



CAMPING

Mini-Camp à Pierre Percée (8810) :
Du 10 au 14 août. Sur inscription, se
renseigner auprès de Julien.

Tarif :

De 125€ à 270€/enfant
Selon les ressources ...



CONTACT



Rendez-vous tout l'été
avec Julien, Ozkan
et Cynthia !

Carrefour Jeunesse

11 Allée du Parc
54910 Valleroy
Tél. : 03.82.46.15.69
carrefour.jeunesse@orange.fr
www.carrefourjeunesse.fr

ATTENTION :



Le club ados fermera ses portes du 15 août
au 2 septembre 2015



N'oubliez pas de demander votre dossier
d'inscription



Comité des fêtes



Carnaval (21 février 2015)



Fête foraine (16 mai 2015)



Cérémonie de la stèle (17 mai 2015)



Fête des mères (29 mai 2015)



Fête des mères (29 mai 2015)



Zumba



Fête au village, exposition château (7 juin 2015)



Fête au village (7 juin 2015)



Fête au village (7 juin 2015)



Petit déjeuner école maternelle (26 juin 2015)



Fête nationale (13 juillet)



Fête nationale, concours pétanque (13 juillet)



Chorale des collèges et lycée de Jarny (7 mars 2015)

Plus de 200 personnes ont assisté au concert donné par les enfants de la chorale des établissements scolaires de Jarny.

Les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'association « les amis des enfants du monde ».

Prochain rendez-vous en février 2016.

Salle surchauffée pour ce concert rock avec Out of Time.

Tous les ingrédients étaient présents :

- Bons musiciens
- Bon public
- Bonne ambiance...



Concert Out of Time (11 avril 2015)



Théâtre du Paradis (28 mars 2015)

Représentation de la pièce de théâtre « les trente G : l'étranger » par la troupe locale du Théâtre du Paradis.



Karl Marx : le retour (6 juin 2015)

Tantôt tragique, tantôt comique et ironique, le trio d'acteurs a régalié la salle qui a vibré toute la soirée.



Fête de la musique (21 juin 2015)

Pour la première édition, cette fête a attiré beaucoup de monde et les 4 groupes étaient de grande qualité.

En espérant que la 2ème édition pourra se dérouler sur la place de la salle des fêtes avec une météo plus clémente que cette année.

Commerçants

Depuis le mois d'avril, le Bar CHEZ MARINE a ouvert ses portes à Valleroy.



Marine Schifitto et son frère Samuel sont aux commandes de cette nouvelle entreprise familiale.

C'est Anne Sainton qui a repris la pharmacie locale après le départ à la retraite de sa maman. La pharmacie Sainton est donc entre les mains d'une troisième génération.



Agenda (septembre - octobre)

Septembre

Dates	Manifestations	Lieu
Mardi 8	Reprise de la Zumba Valleroy (saison 4) - 20h30 (Comité des fêtes)	Salle des fêtes
Samedi 12	« Faites du sport » et Journée découverte Foot (Clubs sportifs de Valleroy)	Stade de foot Salle des sports
Samedi 19	Brocante & Bourse Radio (Cercle des collectionneurs)	Salle des fêtes
Vendredi 25	Concert du groupe MOOVE (blues) (Commission culture)	Salle des fêtes

Octobre

Dates	Manifestations	Lieu
Dimanche 18	Repas des anciens (Comité des fêtes)	Salle des fêtes
Samedi 24	Concert du groupe ISKRA (jazz manouche) (Commission culture)	Salle des fêtes
Samedi 31	Bourse Radio (Cercle des collectionneurs)	Salle des fêtes

Bibliothèque

Horaires de la bibliothèque :

- ⇒ Mercredi de 9h30 à 12h00
- ⇒ Samedi de 9h30 à 12h00



**La bibliothèque sera fermée
du 15 au 29 août inclus**